



L'IFP et les PME, le partenariat gagnant

D. HENRI

**L'IFP et sa politique de soutien
à l'innovation envers les PME**

L'IFP et les PME, le partenariat gagnant

Dominique Henri
Directeur du Développement
Industriel





Sommaire

- **L'IFP**
- **La politique de partenariat avec les PME/PMI**



IFP

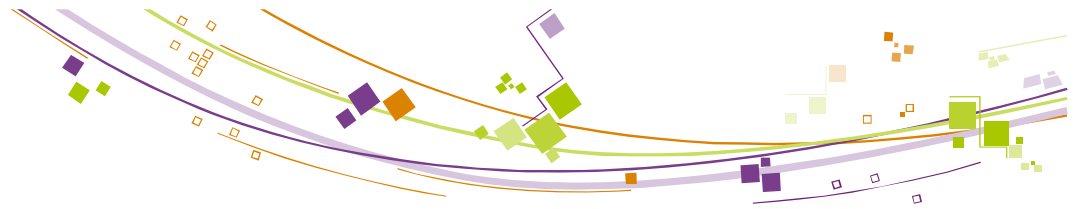
Organisme public de R&D, de formation et d'information

Mission : développer les énergies du transport du XXI^e siècle



L'IFP apporte des solutions industrielles innovantes dans ses domaines d'activité :
énergie, transport, environnement

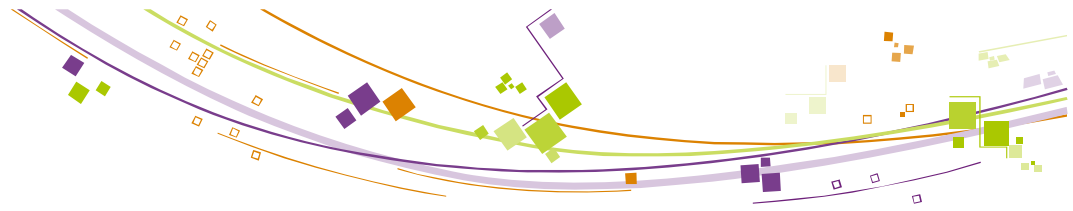
Centre de recherche appliquée, il assure le transfert entre recherche fondamentale
et développement industriel



IFP

L'IFP en bref

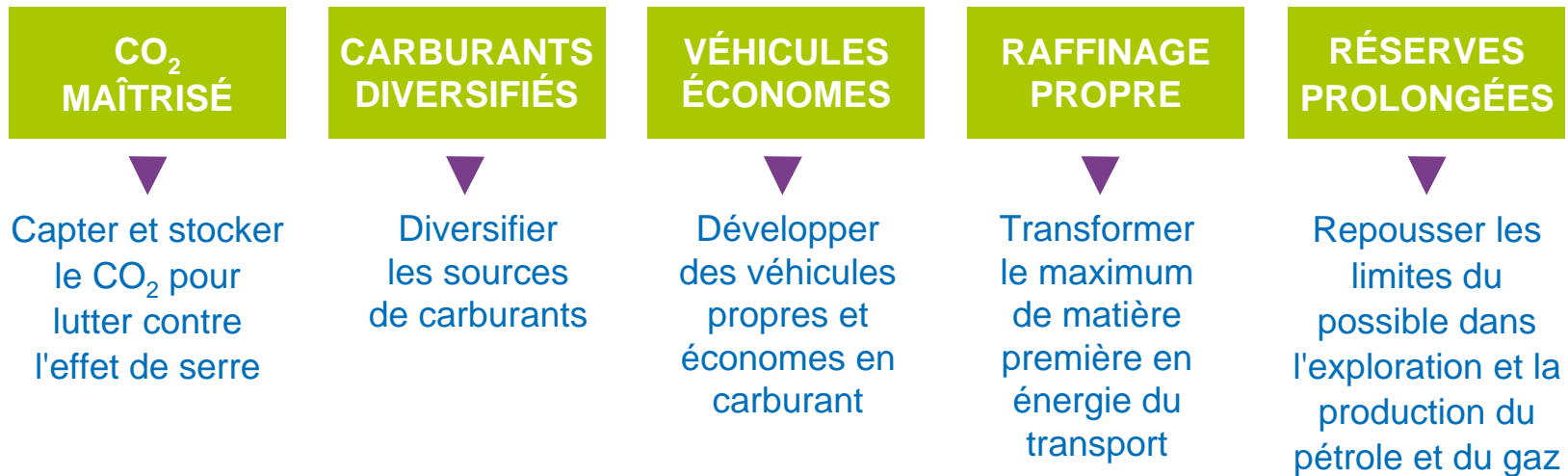
- 1 735 personnes*, dont 65 % en R&D, basées à Rueil-Malmaison et à Lyon
- 219 thésards et post-doctorants
- Plus de 50 métiers représentés : du géologue au motoriste
- Un environnement technique (moyens d'essais, équipements) de très haut niveau
- Statut : Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
- Financement : budget de l'État et ressources propres provenant de partenaires privés français et étrangers
- Budget 2007 : 301,5 M€ dont 241,3 M€ pour la R&D
- Plus de 12 500 brevets vivants
- Plus de 200 publications scientifiques chaque année



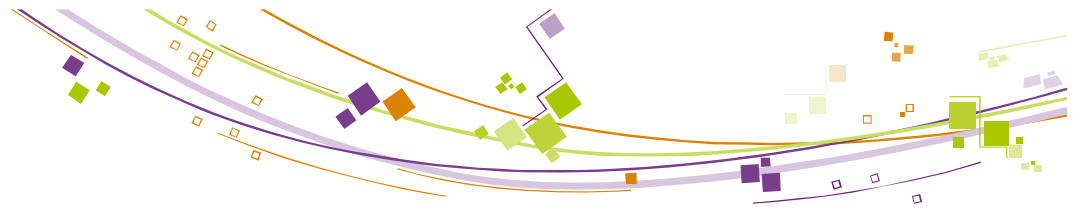
IFP

Préparer la transition énergétique

5 objectifs stratégiques complémentaires



Les programmes de recherche de l'IFP s'articulent autour de ces 5 objectifs

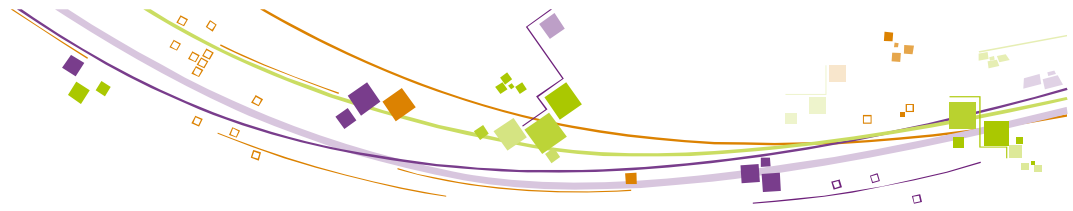


Valorisation industrielle

Le partenariat recherche-industrie

La collaboration avec l'industrie est une culture bien établie à l'IFP. C'est de cette collaboration que naissent les réponses aux défis associés à la transition énergétique

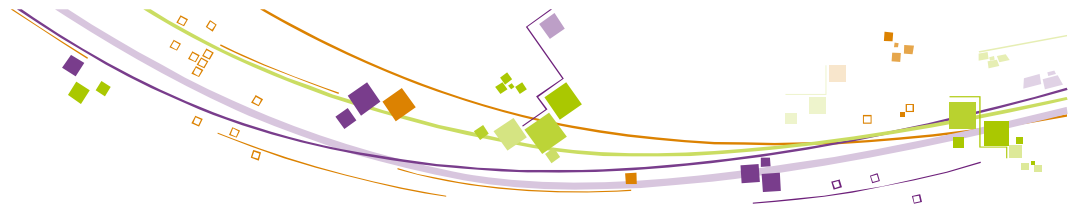
La valorisation industrielle des résultats de la R&D emprunte une grande variété de voies de transfert technologique



Valorisation industrielle

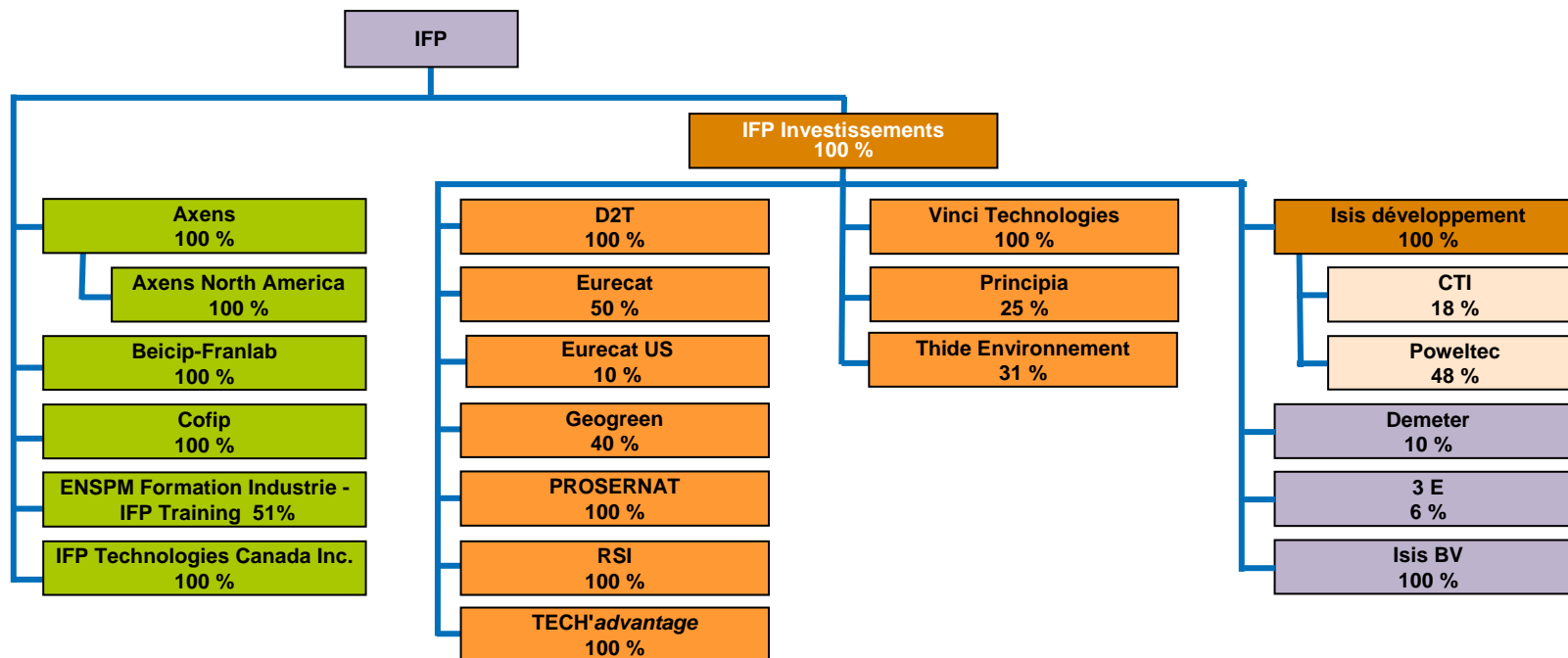
Les différentes voies

- **Par les filiales et participations** (Axens, Beicip-Franlab, D2T, IFP Training, Prosernat, etc...). L'IFP les a créées ou participe à leur développement. Elles sont liées à l'IFP par des conventions de recherche et de licence et assurent la valorisation de nombreux résultats de sa recherche
- **Par la vente de travaux de R&D ou par la réalisation de projets de recherche collaborative** (JIP, consortiums, contrats bilatéraux, etc.)
- **Par des PME** dont l'IFP accompagne le développement
- **Par l'essaimage** : l'IFP aide ses salariés à créer des sociétés qui vont valoriser le savoir-faire développé à l'IFP
- **Par le transfert de savoir-faire à des sociétés en amorçage ou en développement** par l'intermédiaire des fonds Demeter et 3E



Valorisation industrielle

Portefeuille des participations industrielles



Participations dans des sociétés cotées

CGGVeritas
5 %

Technip
3 %

au 30 août 2007





Le partenariat avec les PME/PMI

Une politique initiée il y a plus de 20 ans avec trois principes :

- **Mettre au service des PME/PMI d'autres secteurs nos compétences acquises dans un cadre pétrolier et gazier.**
- **Travailler en partenariat avec partage de risques.**
- **Apporter un soutien continu jusqu'à l'aboutissement du projet.**



Le partenariat avec les PME/PMI

Nos atouts :

- **notre savoir faire technique dans des domaines très variés : matériaux, procédés, développement d'équipements industriels, biotechnologie, moteurs,...**
- **mais aussi économique et juridique (propriété intellectuelle)**
- **notre expérience du monde industriel et de la valorisation industrielle de la R & D.**

Contacts régionaux au travers de six bureaux.

Plus de 500 conventions de partenariat conclues avec des PME/PMI depuis l'origine.



Conclusion

- **Une politique de soutien à l'innovation ouverte à tous secteurs**
- **Développement des projets à risques et succès partagés entre l'IFP et ses partenaires**
- **Accompagnement du projet sous tous ses aspects : technique, juridique, économique**